



Charte de la Pépinière Numérique

Contexte de la Pépinière Numérique

La Pépinière Numérique est un réseau destiné à favoriser l'usage et l'innovation numérique à INRAE. Elle fédère des lieux d'expérimentations et de créativité dans les centres INRAE dans un réseau national.

Objectifs

Les objectifs de la Pépinière Numérique sont :

- Favoriser les rencontres et les collaborations
- Aider à l'apprentissage par l'expérimentation
- Soutenir les projets
- Présenter son projet aux autres participants de la Pépinière, confronter ses idées
- Offrir des lieux de rendez-vous et d'animations
- Proposer un espace de liberté
- Maximiser les interactions inter-unités, inter-disciplines et inter-organismes

Projets

La nature des projets pouvant être incubés et expérimentés est vaste. Le projet devrait :

- avoir une finalité numérique (ex. : logiciel, matériel, carte électronique)
- nécessiter des moyens numériques (ex. : modélisation et impression 3D d'un matériel de laboratoire)
- s'appuyer sur des outils numériques (ex. : dématérialisation de processus, création graphique)

Vous y trouverez du matériel, des compétences, des outils, des infrastructures serveurs, de l'aide pour réaliser vos projets, contribuer à des projets collectifs ou évaluer et confronter vos idées.

Accès aux ateliers numériques

Les ateliers accueillent tous les personnels INRAE et non-INRAE des UMR.

Les ateliers sont accessibles à :

- ceux qui souhaitent proposer une idée
- ceux qui souhaitent contribuer à des projets
- ceux qui souhaitent porter un projet
- ceux qui souhaitent tester des solutions alternatives aux usages actuels
- ceux qui souhaitent simplement découvrir les univers de création numérique
- chaque atelier dispose de son propre règlement intérieur avec ses spécificités

Droits & devoirs

La Pépinière Numérique promeut l'entraide.

Elle est ouverte pendant votre temps de travail.

Les activités que vous y mènerez sont réalisées sous votre seule responsabilité selon les règles en vigueur à INRAE, et notamment le respect des droits sur la Propriété Intellectuelle ainsi que les chartes de l'institut. En particulier, vos créations peuvent faire l'objet d'une Déclaration d'Invention et de Résultats Valorisables, en mission ou hors-mission.

Les règlements intérieurs du centre et de l'unité s'appliquent dans les ateliers.

La Pépinière Numérique n'est pas un centre de ressources, elle propose du soutien pour vous aider à réaliser vos projets et des moyens pour accroître l'innovation. Les lieux et matériels mis à votre disposition au sein de la Pépinière Numérique sont des biens utilisables pour vos expérimentations et vos prototypes mais ne sont pas des propriétés individuelles.

Il vous appartient de tracer vos contributions et de n'y partager que les connaissances compatibles avec une utilisation sous licence ouverte.

Ressources Humaines

Tout personnel INRAE et non-INRAE des UMR sans distinction peut contribuer à des projets au sein de la Pépinière ou à son animation.

Il n'y a pas de hiérarchisation ni de discrimination dans les idées proposées.

La participation est soumise à l'accord du Directeur d'Unité dont l'autorité continue de s'appliquer pendant votre présence dans la Pépinière.

Ethique

La Pépinière soutient les projets respectant l'éthique, la déontologie et les valeurs de l'institut.

La Pépinière s'inscrit dans les mouvances de conception éthique (ethical design) et de respect de la vie privée (privacy by design).

Vous devez respecter les réglementations en vigueur et ne pas utiliser des Données à Caractère Personnel (DCP) ni des données protégées ou sensibles pour la réalisation des prototypes.

La Pépinière favorise et encourage l'usage de licences ouvertes conformément aux réglementations en vigueur.

Soutien des projets

La Pépinière soutient les projets par différents moyens : matériel, financier, humain, mise en réseau, recherche de contributeurs...

Propriété du matériel : par défaut, la propriété du matériel utilisé au sein de la Pépinière pour la réalisation d'un prototype revient à INRAE. Le prototype pourrait être mis en démonstration.

La Pépinière soutient le prototypage (preuve de concept) mais n'intervient pas sur des phases d'industrialisation, déploiements, production en série, valorisation.

Organisation

L'organisation de la Pépinière est décrite sur le [site de la Pépinière Nationale](#).

Pour toute question relative à la charte, vous pouvez contacter pepinierenumerique@inrae.fr